

LISTE DE DANIEL VALÉRO “GENAS, C’EST VOUS”

En cette nouvelle année, que nous espérons la plus sereine et enthousiasmante possible, nous souhaitons faire le point des avancées intervenues sur deux sujets d’importance.

Le premier concerne le futur collège du canton de Genas, pour lequel notre chef de file et maire, Daniel Valéro, a beaucoup œuvré. Notre commune a proposé au Département du Rhône un terrain intéressant pour accueillir cet équipement, au lieu-dit du Triangle du Dormont, à l’intersection de la rue Pasteur et de la route RD 29. Ce terrain faisant l’objet d’une Orientation d’Aménagement et de Programmation (OAP) dans le PLU, présente de nombreux avantages. Il permettra d’implanter le collège dans sa partie nord, tandis que les cars scolaires pourront circuler

en sécurité sur une desserte spéciale le long de la RD29, réaménagée en conséquence.

En complément, nous prévoyons l’implantation d’un gymnase sur le même tènement, construit sous maîtrise d’ouvrage communale, pour lequel notre budget 2022 mobilise une enveloppe de 63 100 € au titre des acquisitions foncières. Quant à l’aménagement de la cour de récréation, il prendra en compte les enseignements de la démarche expérimentale de végétalisation des cours des collèges. Le Département souhaite en effet s’inscrire dans une posture de développement durable, de circuits courts, de réemploi des matériaux et de recherche d’une consommation d’énergie maîtrisée. C’est donc un beau projet qui se dessine,

en phase avec les attentes des Genassiens, et dans un contexte de croissance du nombre d’élèves dans le canton.

En parallèle de ce projet de collège, le Département avait engagé une réflexion avec notre maire sur l’implantation future de la Maison du Rhône (MDR), pour l’heure installée de manière non définitive à proximité de la mairie afin d’assurer une continuité de service pour la population. Après plusieurs propositions, nous avons envisagé de positionner la MDR au sein de la maison dite de La Colandière, mais cela nécessite une restructuration technique lourde du bâtiment pour le mettre en conformité, notamment en matière de sécurité et d’incendie. Dans ces conditions, le

Département imagine construire un bâtiment neuf, à côté du futur collège, plus au Sud. Cela permettra tout à la fois de mutualiser des espaces de stationnement et certains travaux.

En tant que vice-président en charge des Collèges et de la Transformation numérique au Département du Rhône, Daniel Valéro fait partie du comité de pilotage inhérent à ces deux sujets liés. Il est déterminé à les conduire dans le respect des délais afin de proposer une ouverture du collège de Genas à la rentrée 2025, et -dans la foulée- celle de la MDR. Dès ce mois de janvier, les appels à candidatures et les procédures de marché public de travaux ont été lancés.

**Liste de Daniel Valéro,
“Genas, c’est vous”**

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d’information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l’expression des conseillers n’appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d’application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».